



Rapport des commissaires en chef

Nom de l'hippodrome	Woodbine		
Date	22 octobre 2023	Heure de départ	13 h 15
Conditions météorologiques	Dégagé (Temp. : 10 °C) Vent Nord-Ouest 22 km/h		
État de la piste	Type : Tapeta	Turf :	Bonne EPT Piste 4 Piste intérieure 2 Courses 1 et 3 Hors Turf
Nombre de courses	10	94 inscriptions	
Retraits Vétérinaire :	3	Commissaires :	5 Piste :

Commissaire en chef	Commissaire associé	Commissaire associé
Gunnar Lindberg	David Stewart	Emma Pote/Jason Portuondo

Rapport sur les courses de la journée : (Avant-dernier droit – Accidents, amendes, suspensions, objections, disqualifications, remboursements, incidents pertinents, détails globaux, examens de film, courses, réclamations, etc.)

Bureau :

Examens de films :

21 octobre 2023

Sont présents Daren Gomez de la **Jockey's Benefit Association of Canada** (JBAC) et l'apprenti Austen Adams.

Course 2, impliquant Rafael Hernandez et Sahin Civaci.

Rafael a expliqué qu'il était à l'extérieur et que Sahin n'arrêtait pas de mettre son fouet sur la tête de son cheval, qu'il l'avait fait à plusieurs reprises, intimidant son cheval, et qu'il aurait pu le devancer si ce dernier n'avait pas fait cela.

Sahin a déclaré qu'ils étaient très rapprochés et qu'il n'avait pas voulu que son fouet touche la tête de son cheval.

Après l'examen, M. Civaci s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 300.
Règles sur les courses de chevaux de la CAJO : 9.27.07 (b) et 11.09.02
Décision #2398777

Course 9, impliquant Emma-Jayne Wilson et Sahin Civaci pour l'obstruction survenue allant dans le virage en face du pavillon.

Emma a expliqué que sa position était contre la lice, qu'il s'agissait d'un grand cheval et que la vitesse était bonne.

Elle a vu Sahin démarrer qui continuait à s'approcher jusqu'à ce que la hanche de son cheval soit enfoncée dans l'épaule de sa monture, la poussant contre la lice puis accrochant ses talons, inutilement.

Sahin a opté pour ne pas témoigner.

Après l'examen, M. Civaci s'est vu imposer une suspension de conduite de trois jours, à être purgée les 10, 11 et 12 novembre 2023.

Règles sur les courses de chevaux de la CAJO : 11.07, 11.09.01, 11.09.03, 11.09.05, 11.12 et 11.14

Décision #2398806

Courses :

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Le #10, "Moon Landing", (Ryan Munger), a trébuché au départ.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – ***The Overskate Stakes***

Rien à signaler.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – ***Eternal Search Stakes***

Rien à signaler.

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – **Avis de faute** déposé par la conductrice du #4, “Royal Quality”, (Sofia Vives), contre celui du #7, “Alpha Meister”, (Sahin Civaci).

Sahin a expliqué qu’il s’agissait plutôt d’un léger contact, mais que c’était Sofia qui en était à l’origine.

Sofia a dit qu’il était venu vers elle, ce qui l’a peut-être coûté une position.

Après l’examen, l’avis de faute a été rejeté.

Lien pour la vidéo d’enquête – <https://youtu.be/mNXB0WdNsJw>

Paris mutuels : \$ 5,690,753

Réclamations :

Course 5

Le #2, “The Great Oz”, pour \$ 50,000, ira au propriétaire Frank Russo, entraîneur William Therranos.

Le #4 “Cotton”, pour \$ 50,000, ira au propriétaire Ken Ramsey, entraîneur Saffie Joseph Jr.